

Nouvelle donne pour la monnaie unique et l'Union européenne ?

L'Union européenne (UE) en 2019, quoiqu'on en dise, est toujours en crise. Le Brexit ne restera pas sans conséquences importantes sur son économie. Qui saura le mieux en tirer les conséquences ? Le Royaume-Uni ou l'UE ? La politique du « chacun pour soi », initiée par les plus influents, l'intérieur de l'Union confirme l'incapacité pour la BCE et le Conseil européen de maîtriser cette crise.

Cette persistance dans une situation délicate est en grande partie liée à sa politique monétaire et à l'euro. C'est la conséquence de l'absence de perspectives communes de développement à l'échelle de l'UE. La politique libérale, imposée dans le cadre de la mondialisation, implique rigueur et austérité sous couvert d'une « politique de libre concurrence ».

Une égalité paritaire juridiquement ?

l'égalité paritaire la mise en place de l'euro est de fait favorable d'abord et de loin à l'Allemagne. Il est vrai que les pays du Sud ne sont pas gagnants. Indépendamment de la puissance industrielle de l'Allemagne et de la qualité de sa production qui sont incontestables, l'euro, sous-évalué, lui est profitable dans l'Union et hors zone euro, dans le monde entier. A l'inverse nombre de pays européens, partenaires et concurrents, de la zone euro sont pénalisés.

Trop d'austérité, comme simple objectif terme pour l'Union européenne n'a pas plus de sens. Souvent compensée par des aides publiques croissantes mais sans retrouver un équilibre entre « offre et la demande », cette fausse rigueur continue à refermer l'économie européenne sur elle-même et à augmenter le chômage, le déficit et la dette.

Au départ c'était d'une « monnaie commune » dont il était question. Même après 1996, l'écu (ECU), devenu « euro » dans l'appellation, a respecté cette règle jusqu'en 1999. Que penser de l'idée qui aurait consisté à poursuivre avec une « monnaie commune » ?

La monnaie unique restera la référence !

Le constat est évident et sans équivoque l'euro est bien en place et il restera la monnaie unique en vigueur dans l'Union européenne, sauf éclatement ou dissolution de l'Association. Ce qui pouvait être envisageable après le traité de Maastricht et avant 1999 ne l'est plus. Il n'y a aucune ambiguïté.

Entre l'Europe du Nord, celle du Sud et celle de l'Est, comme nous l'avons déjà dit, les clivages sont trop importants. Si l'on rajoute à cela toutes les contraintes liées à la monnaie unique, la mutation de la crise de la dette vers celle de l'activité et de l'emploi sera particulièrement aiguë pour les pays de la zone euro.

Mais la donne n'est plus la même

Les conditions, économiques, financières et sociales ont changé, sur fond de très gros progrès scientifiques et technologiques, tous domaines confondus, dans un contexte international incertain et hostile. Les temps des traités de 1992, 2001 et 2008 sont dépassés.

Pour chaque État de l'Union, au-delà de la culture, de l'histoire et de la langue, le statut, les tendances politiques, la situation économique et financière, le déficit et la dette, les impôts et taxes, zone euro ou non, sont autant de données déterminantes.

L'entente économique et financière, réglée par des accords et des traités ne doit en aucun altérer le fait que chacun doit rester maître de son destin. La donne n'est plus la même. C'est pourquoi, la nouvelle Commission européenne aura bien du mal à satisfaire ces critères, surtout si la mentalité dominante perdure.